RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Occitanie

AVIS DE CLASSEMENT DE LA COMMISSION D'INFORMATION ET DE SELECTION D'APPEL A PROJETS N°2024-ARS-PH-01 POUR LA CREATION D'UN CENTRE RESSOURCES REGIONAL POLYHANDICAP

Monsieur le Directeur Général de l'ARS Occitanie compétent en vertu de l'article L313-3 b) du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) pour délivrer l'autorisation, a ouvert un appel à projet pour la création d'un Centre Ressources régional Polyhandicap, publié au recueil des actes administratifs de la région Occitanie le 29 mars 2024.

Un seul dossier a été réceptionné et instruit par les services de l'ARS Occitanie.

La commission d'information et de sélection d'appel à projet médico-social s'est réunie le **Jeudi 10 Octobre 2024 à Toulouse (31) et en visioconférence** et a établi le classement suivant :

Rang de classement	Organisme Gestionnaire
1er	ASEI

Conformément à l'article R313-6-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission. Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie.

L'avis de la commission de sélection d'appel à projet fera l'objet d'une publication aux recueils des actes administratifs de la région Occitanie.

Le 10 octobre 2024

La Présidente de la Commission

Pour le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé Occitanie
et par délégation, la Directrice Adjointe
de l'Offre de Soins et de l'Autonomie

Régine MARTINET

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc-Club du Millénaire
1025, rue Henri Becquerel - CS 30001
34067 MONTPELLIER CEDEX 2 - Tél : 04 67 07 20 07
www.occitanie.ars.sante.fr